



Autopreneur avec la carte de sejour Salarié

Par **Alex21**, le **19/08/2013** à **20:23**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je suis un salarié dans une entreprise privée, je suis d'origine russe ayant un titre de

séjour mentionné "salarié" renouvelable chaque an. Mon activité à plein temps c'est le

travail dans une entreprise privée en contrat CDI. Je souhaite démarrer l'activité autoentrepreneur (service de traduction) comme activité secondaire. Est-ce que avec un titre

de séjour "salarié" je pourrai à la fois continuer à travailler dans mon entreprise comme salarié et

exercer l'activité auto-entrepreneur comme l'activité secondaire? [fluo]merci[/fluo]